



# LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL d'ACCÈS AUX SOINS DE PROXIMITÉ (DES MAISONS DE SANTE)

## 2016-2020





Le Département est engagé dans la réduction des inégalités sociales et territoriales en matière de santé.

La réalisation du schéma conduira à garantir l'efficacité et la qualité de l'offre de soins en Dordogne.

Les Assises Départementales de 2015, sur la thématique de la santé, conforte le Département dans la nécessité de lutter contre la fracture sanitaire.



# 1 – RAPPEL DES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU SCHÉMA



- Couvrir le territoire en maisons de santé et offre de soins accessibles en tout lieu du département à moins de 10 à 15 minutes;
- Créer un véritable outil d'aide à la décision pour les pouvoirs publics;
- Etablir un véritable document directeur de planification des actions à mener en faveur de la démographie médicale;
- Définir des actions politiques pour l'amélioration de l'accès aux soins sur le Département en s'appuyant sur les travaux des assises départementales sur l'atelier social/santé.

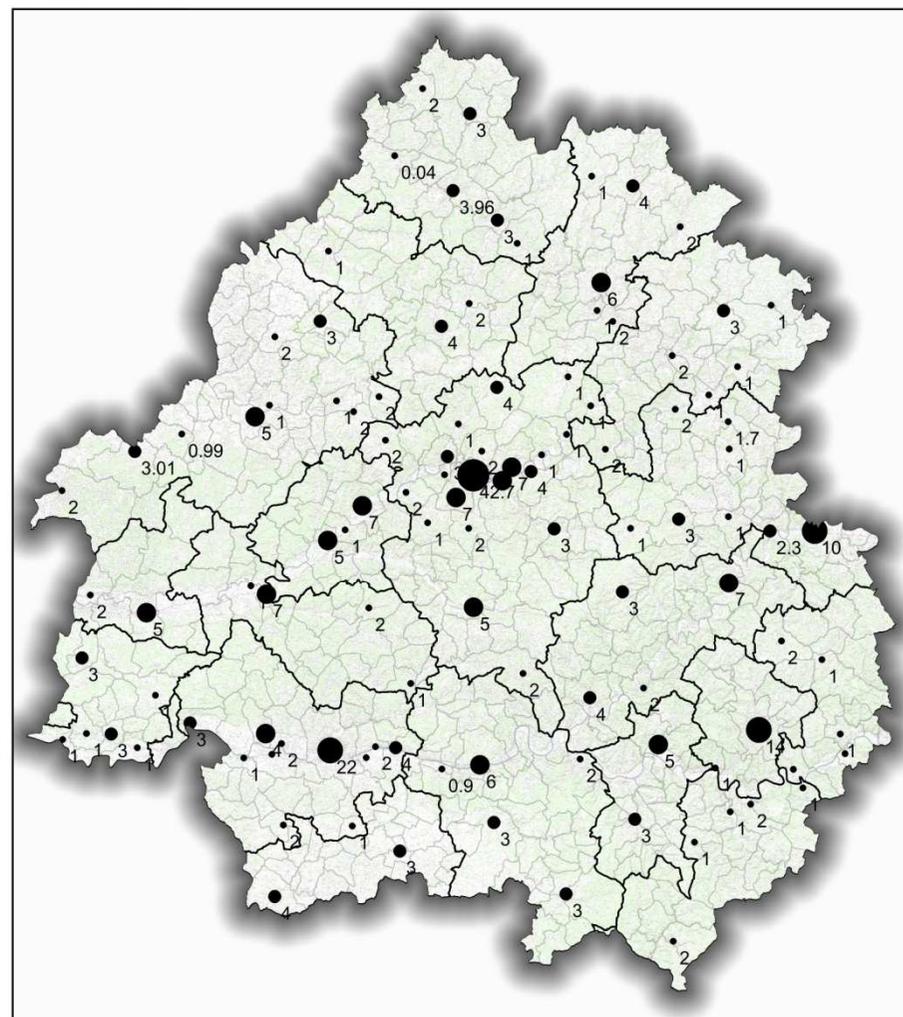


## 2 – ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

La Nouvelle-Aquitaine compte 25.360 médecins dont 1.303 en Dordogne.

**346,7 médecins généralistes libéraux (en équivalent temps plein) exercent en Dordogne, au 31 août 2016.**

Ils sont répartis sur 111 communes, dont 28% sur Le Grand Périgueux et 12 % sur la CA Bergeracoise et Coteaux de Sigoulès.



Répartition des postes de médecins généralistes libéraux en ETP (346.70)



Source : CPAM de la Dordogne (Chiffres Août 2016)  
Réalisation : CD 24 - Service des Politiques Territoriales et Européennes (MAJ 23/11/2016)



# L'offre de soins par habitant :

**La Dordogne compte 1 médecin généraliste libéral pour 1.203 habitants, en 2016.**

EPCI*	Nombre * médecins généralistes (ETP)	Population*	Densité (médecins généralistes / 1.000 hab.)	Desserte (hab. / 1 médecin généralistes)
CC « portes sud Périgord »	7	8.585	0,82	1.226
CC de Domme-Villefranche du Périgord	7	8.852	0,79	1.265
CC de la Vallée de l'Homme	16	15.704	1,02	982
CC des Bastides Dordogne-Périgord	14,9	19.223	0,78	1.290
CC Dronne et Belle	7	11.502	0,61	1.643
CC du Haut Périgord et du Périgord Vert Nontronnais	13	15.760	0,82	1.212
CC du Mussidanais en Périgord et du Pays de Villamblard	11	14.388	0,76	1.308
CC du Pays de Fénelon	6	9.618	0,62	1.603
CC du pays de Jumilhac-le-Grand	16	14.407	1,11	900
CC du pays de Lanouaille	11	13.942	0,79	1.267
CC du Pays de Saint-Aulaye	6	6.693	0,90	1.116
CC du Pays Ribéracois	16	19.827	0,81	1.239
CC du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort	22	23.078	0,95	1.049
CC Isle Double Landais	7	11.938	0,59	1.705
CC Isle, Vern, Salembre en Périgord	13	18.909	0,69	1.455
CC Montaigne Montravel et Gurson	10	11.852	0,84	1.185
CC Sarlat-Périgord Noir	15	16.464	0,91	1.098
CC Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède	8	9.043	0,88	1.130
Communauté d'Agglomération Bergeracoise et Coteaux de Sigoulès	42,1	61.078	0,69	1.451
Le Grand Périgueux	98,7	103.197	0,96	1.046
<b>TOTAL Dordogne</b>	<b>346,7</b>	<b>416.909</b>	<b>0,83</b>	<b>1.203</b>

\* EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale - 2.849 habitants de Dordogne sont rattachés à des EPCI de Gironde.

Source : Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

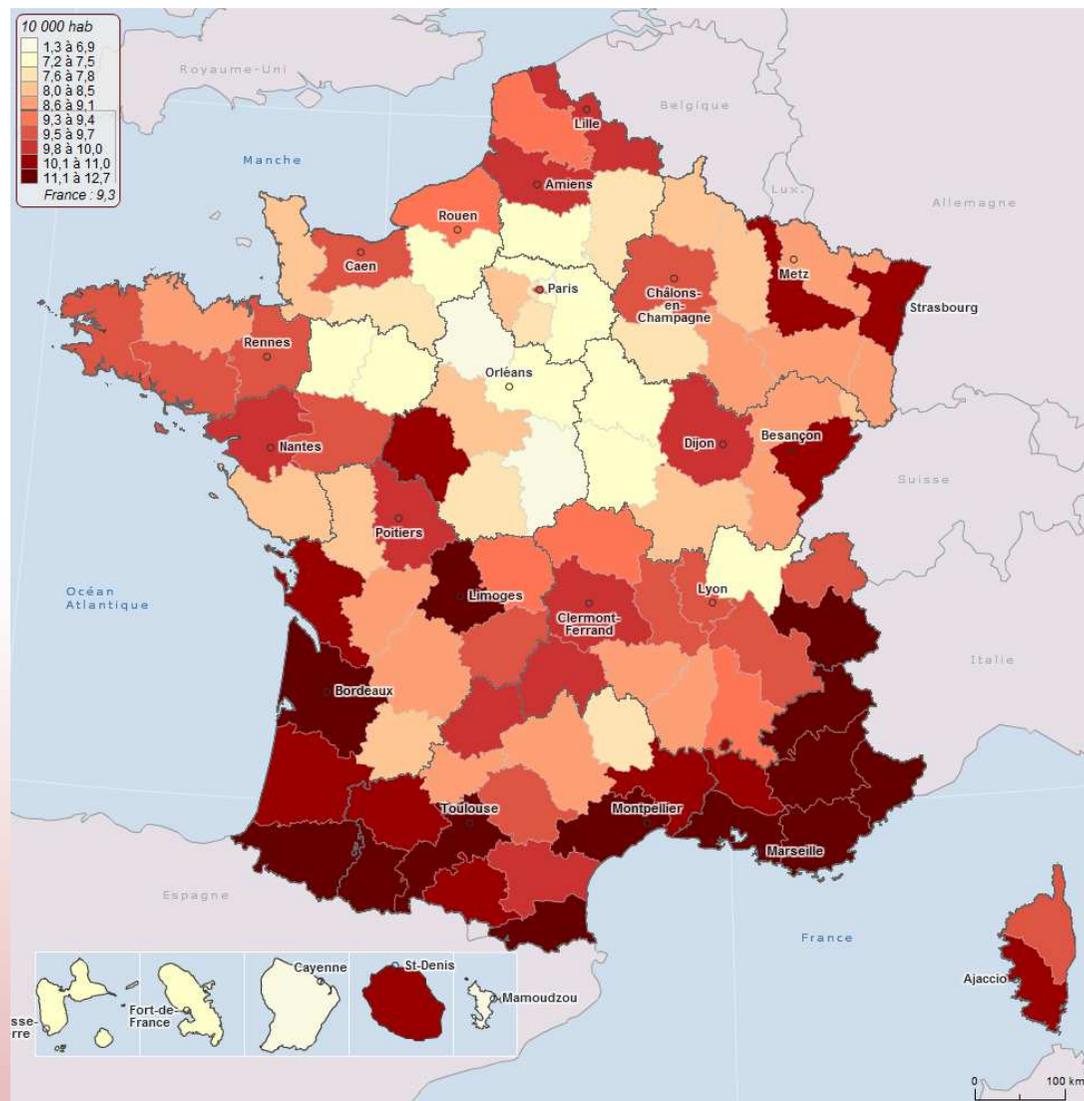
Source population : Insee, Recensement de la population 2013. Population municipale légale des communes en vigueur au 1er janvier 2016. Service des politiques Territoriales et Européennes

28 novembre 2016



## La Dordogne est l'un des territoires aquitain les moins densément peuplés en médecins généralistes libéraux.

Le département compte 0,83 généralistes pour 1.000 habitants alors que sa population progresse de 0,1 % annuellement.



© IGN GeoFI 2014  
Source : FNPS, INSEE  
Nombre de professionnels (médecins généralistes (y compris à mode d'exercice particulier)) installés au 31/12/2009 par rapport à la population INSEE RP 2009-2



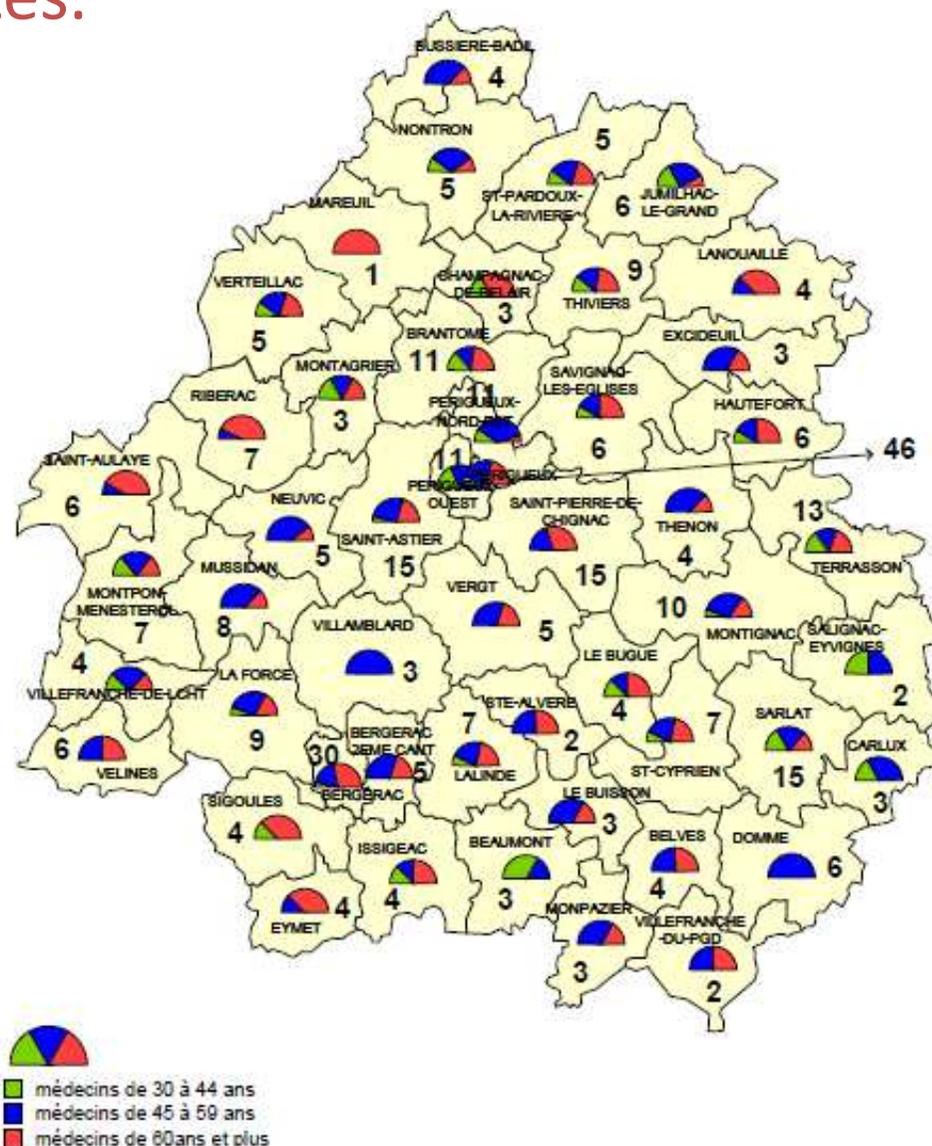
## Des départs à la retraite partiellement compensés par les nouvelles installations...

- La moyenne d'âge des médecins généralistes libéraux est de 55 ans.
- L'âge moyen de départ à la retraite des médecins généralistes libéraux est de 62 ans :
  - 100 médecins sont âgés de 62 ans et plus, soit près de 29 %.
  - 33,3 % des médecins qui ont fait valoir leur droit à la retraite au cours de l'année 2015 ont continué d'exercer une activité.
  - 66 % ont plus de 52 ans et cesseront potentiellement leur activité dans les 10 prochaines années.
  - L'ensemble des EPCI est confronté à un accès aux soins qui se restreint.
  - Jusqu'en 2026, sans nouvelles installations de praticiens, les communautés de communes du Pays de Saint-Aulaye, Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède, Dronne et Belle et portes sud Périgord seront les plus touchés par les cessations d'activités des médecins.
- Le taux de remplacement des médecins généralistes libéraux est actuellement de 60 %.

# En 10 ans, la Dordogne pourrait perdre 167 médecins généralistes.

- 235 médecins généralistes libéraux devraient prendre leur retraite.
- Le nombre des nouvelles installations est estimé à 141.

**En 2026, la Dordogne comptera 253 Médecins généralistes libéraux, si le taux de remplacement actuel se maintient.**



# L'attrait de l'exercice en groupe s'affirme et notamment pour les jeunes médecins

- L'exercice collectif, de manière multi-professionnelles voire multidisciplinaire, est de plus en plus plébiscité par les professionnels de santé afin d'assurer une complémentarité de la prise en charge et du suivi des patients.
- Une enquête de la Commission Jeunes Médecins confirme que seuls 9% des jeunes médecins interrogés souhaitent exercer seuls en cabinet.
- **19 maisons de santé et 38 pôles de santé publics sont en fonctionnement ou en construction, en Dordogne, en 2016.**



**19 Maisons de santé labellisées**

- ▲ En fonctionnement (14)
- ▲ En construction (2)
- ▲ En projet (2)
- ▲ En projet (1 en attente de labellisation)

**Zone de couverture à 15 minutes**

- Cantons
- Communes

**38 Pôles de santé**

- En fonctionnement (12)
- En construction (2)
- En projet (24)

Source : CD 24

Réalisation : CD 24 - Service de l'Aide aux Communes (MAJ 21/09/2016)



# 3 – AVANT-PROJETS : LES ORIENTATIONS DU SCHÉMA

## Avant-projets : les orientations du schéma

- Favoriser l'organisation territoriale équitable de l'offre de soins :
  - Doter les territoires d'une offre de soins de qualité, notamment par l'accompagnement des porteurs de projets de maisons et pôles de santé et le soutien aux maisons de santé pluridisciplinaires en fonctionnement;
  - Renforcer et diversifier l'offre de soins afin de garantir l'égal accès des patients;
  - Améliorer l'accès aux soins de qualité, en valorisant le numérique et en développant le travail en réseau et notamment favoriser l'utilisation de la télémédecine dans l'organisation des parcours de santé.
- Renforcer l'attractivité de la Dordogne pour les professionnels de santé :
  - Accompagner et faciliter l'installation des professionnels;
  - Promouvoir le département auprès des futurs praticiens (aides aux étudiants, développement de l'offre de stages, ...);
  - Favoriser l'accueil des stagiaires et la mise en place de contrats d'obligation de services sur les territoires.

*Les orientations du schéma sont définies et partagées avec l'ensemble des partenaires. Elles s'appuient sur les dispositifs en œuvre notamment sur la politique Départementale de développement des territoires, dite « Contrats de Territoires 2016-2020 ».*